



FICHE FORMATION

La CHS «Commission paritaire d'Hygiène et de Sécurité»

OBJECTIFS

- Rendre la CHS autonome, efficace et constructif dans son fonctionnement et ses missions
- Etre capable d'analyser les incidents et accidents du travail et construire des plans d'action
- Savoir analyser les risques et les conditions de travail et rechercher des actions de prévention
- Faire de la CHS un interlocuteur privilégié de l'entreprise en matière de prévention

PROGRAMME

- M1. Les enjeux et les acteurs de la sécurité :
- M2. Fonctionnement de la CHS
- M3. Rôles et missions de la CHS :
- M4. Les thèmes d'action de la CHS :
- M5. Analyse des accidents de travail et des incidents
- M6. Analyse des risques et prévention
- M7. Communication sécurité

PUBLIC CONCERNE

- Membres de la commission paritaire d'hygiène et de sécurité

VOLUME HORAIRE

30 heures soit Cinq(05) jours à raison de 6 heures/Jour

EVALUATION

Le formateur assistera à l'évaluation à chaud.

LIVRABLES

- Support de cours électronique
- Attestation de formation IANOR

IMPORTANT Veuillez remettre une copie du bon de commande ou la lettre d'inscription au participant Le paiement doit être effectué le jour même de la Formation. Le dernier délai d'inscription doit être fait (trois jours ouvrables) avant la date de la Formation. Les confirmations seront envoyées 48 avant